

pv magazine



Photovoltaïque sur toitures : Terre Solaire s'associe à Soledra

Dans le cadre de la Loi Energie et Climat 2019, les deux entreprises normandes unissent leurs offres complémentaires pour se renforcer sur le marché du solaire pour le secteur commercial et industriel et dans la location de toitures.



Photo : Terre Solaire

Louis-Rodolphe Marie, fondateur de Terre Solaire, et Paul Lhotellier, président de Soledra lors de la signature de la convention de partenariat.

Les deux entreprises normandes spécialisées dans le photovoltaïque Terre Solaire et Soledra ont conclu un partenariat pour mutualiser leurs expertises dans le domaine et offrir une solution destinée aux entreprises et exploitants agricoles. Une convention de coopération a été signée le 19 mai.

Basée à Douains (27), Terre Solaire conçoit et installe des solutions photovoltaïques depuis 2007 sur toute la France pour les entreprises, exploitants agricoles, collectivités et particuliers. De son côté, [Soledra, filiale du groupe de construction Lhotellier](#), a été créée en 2019 à Blangy-sur-Bresle (76). Depuis fin 2020, elle propose une offre clé-en-main dédiée à la conception, installation et exploitation de centrales photovoltaïques au sol ou sur bâtiment en louant les toitures.

Dans le cadre de la Loi Energie et Climat 2019, qui impose à toute nouvelle construction de plus de 1000 m² de couvrir au moins 30 % de panneaux solaires ou de végétalisation, les deux partenaires avaient à cœur de se renforcer sur ce marché. « Nos offres sont complémentaires, expliquent Louis-Rodolphe Marie, fondateur de Terre Solaire. Désormais, nous sommes en mesure de proposer une solution photovoltaïque globale aux entreprises, exploitants et collectivités ». Le savoir-faire de Soledra en tant que producteur permet donc à Terre Solaire de compléter son offre dans la location de toiture, grâce au tiers investissement.

Un outil conçu pour faciliter le projet de location de toitures

Terre Solaire a développé [Wattnext, un outil en ligne](#) conçu pour analyser le projet des propriétaires de bâtiments qui souhaitent louer leur toiture à un tiers investisseur pour y produire de l'énergie solaire. Cet outil permet à chaque entreprise de savoir en temps réel si son projet est éligible à la solution de location de toitures pour poser des panneaux photovoltaïques. Instantanément, ils obtiennent une estimation du loyer proposé, en fonction du projet.

<https://www.pv-magazine.fr/2021/05/21/photovoltaique-sur-toitures-terre-solaire-sassocie-a-soledra/>